



LES BONGO DOIVENT PARTIR
Pour la construction d'un Gabon Nouveau

COORDINATION NATIONALE

LES BONGOÏSTES SONT DEJA EN TRAIN D'ORGANISER LA REPRISE EN OTAGE DU GABON PAR LA FAMILLE BONGO

Ils veulent empêcher la candidature du Dr. Daniel Mengara. **POURQUOI ??**

NOUS POSONS LA QUESTION ET NOUS DECLARONS LA CANDIDATURE à AKEBE-VILLE

Face à Rois-Mages le 20 juin 2009 à 14h00 - Conférence de Presse PUBLIQUE

SOUS BONGO, ils ont bloqué hors du Gabon le Dr. Daniel Mengara, Président et fondateur du mouvement BDP (Bongo Doit Partir) créé en 1998 dans le New Jersey aux USA pour mettre fin au bongoïsme au Gabon.

SOUS BONGO, ils ont refusé de renouveler le passeport du Dr. Mengara parce qu'il avait refusé par six fois de rencontrer Omar Bongo (Du jamais vu au Gabon, preuve d'intégrité). Dans une vidéo sur le site du BDP, l'évêque Mike Jocktane (envoyé par Bongo en 2007 pour essayer une sixième tentative de rencontre de Bongo avec Mengara, invitation refusée par Mengara comme à son habitude) confirme que Bongo voulait d'abord que Mengara le rencontre avant que de pouvoir lui donner le passeport resté bloqué sur son bureau. **Nous avons des preuves !!!**

Et maintenant, ils s'apprêtent à évoquer le code électoral pour bloquer la candidature du leader du BDP alors que, dans la Constitution, seuls deux cas empêchent la candidature : il faut avoir 40 ans et il faut être né de parents gabonais. Le code électoral n'est pas la Constitution du Gabon. Le Code électoral ne peut supplanter la Constitution. Le Code électoral est illégal et anticonstitutionnel car ce sont eux qui forcent Mengara à l'exil !!!

Le samedi 20 juin 2009, le Dr. Daniel Mengara déclarera à Paris sa candidature à l'élection présidentielle. Mais Ali Bongo, Mba Obame, Rose Francine Rogombé, Eyegué Ndong, Léonard Andjembé, Guy Nzouba Ndama et Mborantsuo et Ngoulakia ont juré de ne pas permettre au Dr. Mengara de se présenter aux élections. **Pourquoi ?**

Qui est illégal ? Les Bongo restent encore illégalement à la Présidence alors que Bongo n'est plus Président. **Pourquoi ? N'acceptons plus cet arbitraire. Ne laissons plus la dictature des Bongo continuer au Gabon.**

La Coordination Nationale du BDP au Gabon organise le samedi 20 juin 2009 à 14h00 à Libreville, en parallèle avec la déclaration du futur candidat le même jour à Paris, une Conférence de Presse pour annoncer officiellement la candidature du Dr. Daniel Mengara à l'élection présidentielle anticipée de 2009.

Depuis 10 ans (1998), ils empêchent le Dr. Mengara de rentrer au Gabon. **Pourquoi ?**

Sous Bongo, la demande de passeport de Mengara est restée bloquée sur le bureau du Président. **Pourquoi ?**

Sous Bongo, on faisait chanter Mengara en le forçant à rencontrer Bongo pour obtenir son passeport. **Pourquoi ?**

Et maintenant que Bongo est mort (Dieu ait son âme), Ali Bongo, Mba Obame, Rose Francine Rogombé, Eyegué Ndong, Léonard Andjembé, Guy Nzouba Ndama, Marie Madeleine Mborantsuo Gilbert Ngoulakia veulent continuer à empêcher le Dr. Daniel Mengara de rentrer au Gabon se présenter à l'élection présidentielle. **Pourquoi ?**

Maintenant que Bongo est mort sans rencontrer Mengara comme il le souhaitait si **fortement**, le BDP veut changer son nom pour devenir un parti politique de masse au Gabon. Mais on veut empêcher le retour de Mengara qui veut dire la vérité et redonner espoir aux Gabonais. **Pourquoi ?**

Pour répondre à ces questions, et demander des élections transparentes et sans exclusives, deux dates :

Samedi 20 juin 2009: Conférence de Presse ouverte au public, à 14h00 à Akebé-Ville en face de l'Eglise Rois-Mages, pour confirmer aux Gabonais l'annonce officielle de la candidature du Dr. Daniel Mengara, leader du BDP, à l'élection présidentielle.

Lundi 22 juin 2009 : Sit-in à 10h00 des membres de la Coordination Nationale devant le Ministère de l'intérieur pour demander à Mba Obame le passeport du leader du BDP-Gabon Nouveau.

« Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté, et la résistance à l'oppression. » (Déclaration des droits de l'Homme de 1789 reconnue dans le Préambule de la Constitution gabonaise).

BDP-Gabon Nouveau – **Visitez :** <http://www.bdpgabon.org> -**USA:** 00 1 973-447-9763 -**Gabon:** (+241) 07-23-39-01